

Création et Exploitation d'un Crématorium et d'un site Cinéraire

sur la commune de BAILLEUL

CONCLUSIONS MOTIVEES

Enquête publique n° E23000019/59 du 17 avril au 19 mai 2023
Commissaire Enquêteur : Maurice NAYE

Thème : Création et Exploitation d'un Crématorium et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul

CONCLUSIONS MOTIVEES

1- PROCES-VERBAL	2
2 - LE MEMOIRE DE REPONSE	7
3- RESULTATS et ANALYSE	11
4 - CONCLUSIONS MOTIVEES	18
5 - ANNEXES	20

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

Les Conclusions motivées sont le résultat de toute une étude en amont qui est reprise dans le rapport général.

Pour plus de détail se reporter à celui-ci.

1 - PROCES-VERBAL.

INTRODUCTION :

Ce procès-verbal tient compte des observations réunies pendant l'enquête et de mes observations personnelles.

Il a été envoyé par mail et par courrier le 23 mai 2023 à Monsieur MAGOTT Benjamin chargé du dossier à OGF Maître d'ouvrage du projet.

Il reprend l'organisation et le déroulement de l'enquête, mes commentaires et l'intégralité du registre d'enquête et Mails en annexe.

Je m'attends à un Mémoire de Réponse dans les huit jours pour permettre de clôturer mon rapport et de le remettre, comme prévu, le 19 juin 2023.

LE PROJET :

La commune de Bailleul avait dès 2018 projeté la création d'un crématorium sous l'instigation de Monsieur DENEUCHE Maire de Bailleul à ce moment.

Le projet a été repris par la municipalité actuelle présidée par Monsieur GAUTIER.

Le besoin de crématorium se fait sentir car les établissements concurrents ne sont éloignés :
- Herlies (Métropole lilloise) (31km/30mn)
- Vendin les Béthunes (30km/37mn)
- Dunkerque (55 km/39mn)

Le projet de Bailleul soumis à enquête publique concerne la construction d'un crématorium de 705.2 m² et d'un espace cinéraire destiné à la dispersion des cendres, le tout sur une parcelle de 5843.67 m² à 2 km au Sud-Est du centre-ville et à 5 km de la frontière Franco-Belge à l'Est.

ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE ;

Après avoir été désigné par le Tribunal administratif de Lille le 16 février 2023 comme commissaire enquêteur et en conformité avec l'arrêté de la Mairie de Bailleul du 30 mars 2023 (voir Annexes - Documents administratifs) j'ai d'abord pris contact avec Monsieur Benjamin MAGOTT Société OGF (Maître d'ouvrage). J'ai de même rencontré Madame

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

Hélène QUESTE (Directrice du Pôle Aménagement durable) et Monsieur Jérôme HUYGHE (Responsable Urbanisme) chargés du suivi du projet en mairie de BAILLEUL.

Le 7 mars, en mairie de BAILLEUL, une réunion de préparation d'enquête a été organisée. Elle a permis de préciser l'organisation matérielle de l'enquête et de décider le calendrier des permanences ainsi que les modalités d'affichage et de publicité. J'en ai profité pour visiter les lieux prévus pour la construction du futur Crématorium avec les responsables de la mairie.

Le 13 mars, une réunion a été organisée par Visio conférence entre OGF, la mairie de BAILLEUL et moi-même. Les contenus de l'Arrêté municipal et de l'Avis ont été arrêtés.

Avec le maître d'ouvrage j'ai aussi pu visiter deux crématoriums conçus et réalisés par OGF, le 1er mars à ROOST en VARENDIN et le 5 avril celui de CALAIS. Ces deux crématoriums sont de générations différentes. Cela m'a permis de comprendre le fonctionnement technique de ces établissements.

J'ai pris soin de visiter à titre personnel les lieux du projet ainsi qu'une partie du territoire communal ce qui m'a permis de situer le projet dans son contexte et pouvoir ainsi répondre aux demandes des administrés.

Je tiens à remercier tous les intervenants cités plus haut pour leur collaboration.

L'avis organisant l'enquête prévoyait qu'elle débute le 17 avril 2023 pour se terminer le 19 mai 2023.

Les dates de permanences, toutes tenues en Mairie de BAILLEUL, ont été les suivantes :

Dates	Début	Fin
Lundi 17 avril 2023	8h30	12h00
Vendredi 21 avril 2023	13h30	17h30
Mercredi 26 avril 2023	13h30	17h30
Mardi 9 mai 2023	8h30	12h00
Vendredi 19 mai 2023	13h30	17h30

L'affichage avait été prévu en Mairie de la ville de BAILLEUL et sur le lieu même du futur Crématorium (voir certificats d'affichage en annexes). De même les enquêtes ont été annoncées dans la presse : « La Voix du Nord » (édition de Lille) du 31 mars 2023 et 18 avril 2023 et « Nord Eclair » du 31 mars 2023 et 18 avril 2023. (Voir en Annexes - Parutions).

En dehors des permanences prévues le Dossier d'Enquête a été consultable en Mairie de BAILLEUL les jours ouvrables du lundi au samedi aux heures d'ouverture des services. Pendant la durée de l'enquête les observations sur le projet d'aménagement ont été consignées sur le Registre d'Enquête. Les observations écrites pouvaient être envoyées au Commissaire Enquêteur en mairie de BAILLEUL 16 Place Charles de GAULLE 59270 BAILLEUL.

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

Un poste informatique installé en mairie de BAILLEUL a été mis à la disposition du public et a permis la consultation numérique du dossier.

Les observations adressées par voie électronique pouvaient être envoyées à l'adresse suivante : enquetepublique-crematorium@ville-bailleul.fr

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site des services de l'Etat dans le nord.

MON CONSTAT :

L'enquête publique a été tenue dans la Mairie de Bailleul du 14 avril 2023 au 19 mai 2023. Les administrés ont pu me rencontrer lors des 5 permanences organisées mais pouvaient aussi faire leurs remarques sur le registre d'enquête papier mis à leur disposition aux heures d'ouverture de la Mairie hors permanences. Un site leur permettait aussi d'envoyer des mails. Je regrette néanmoins le manque de contact et la forte utilisation de l'anonymat.

Force est de constater que, en dépit de la publicité qui avait été faite à l'enquête (affichage public en Mairie et en plusieurs points de la ville, deux parutions dans deux journaux régionaux) l'enquête a démarré lentement. Elle a cependant profité de deux articles de la « Voix du Nord » suite à un contact avec les « gens du voyage » dont le site se trouve à 100 mètres de la future implantation du crématorium.

En tout, les contributions se sont élevées à 26 remarques sur le registre papier et 34 par mails

- La très grande majorité des remarques est favorable à la construction du crématorium (plus proche, plus accessible).
- 4 remarques (émanant des « gens du voyage » font apparaître des craintes (fumées, pollution, conséquences pour les enfants et les personnes âgées). Contrairement aux articles de « la voix du Nord » aucune remarque ne fait allusion aux coutumes d'enterrement qui leur sont propres ni aux sévices qui leur ont été infligés lors de la deuxième guerre mondiale.
- 1 remarque quant à la possibilité de réutilisation de l'énergie à des fins économiques.
- 1 remarque d'une personne inquiète de la proximité du crématorium de son domicile (augmentation de la circulation automobile, baisse de la valeur immobilière, fumées).
Je vous envoie toutes ces contributions en annexe.

INTERROGATIONS :

1 – Remarque des « gens du voyage ». La proximité du crématorium fait craindre des conséquences sur la santé des enfants et des personnes âgées en raison des pollutions et de la fumée. Que leur répondre ?

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

2 – La construction du crématorium a-t-il un impact sur la valeur immobilière des biens aux alentours ?

3 – Peut-on récupérer l'énergie ? Si oui, à quel cout ? si non pourquoi ?

4 – Depuis 2016 la construction d'un crématorium n'oblige plus à une étude d'impact mais profite d'un examen cas par cas. Cela n'exempte cependant pas le demandeur de la prise en compte des enjeux relatifs à la santé humaine des populations environnantes de son projet, ce qui revient à une « étude d'impact allégée » (cf R 181-14 du Code de l'Environnement). Le demandeur devra néanmoins justifier de cette prise en compte lors de sa demande de permis de construire qui sera soumis à l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour avis. Qu'en est-il du projet de Bailleul ?

5 – Contrôles périodiques exigés par le CGCT : Une visite de conformité doit être effectuée par un organisme de contrôle agréé par le ministre chargé de la santé avant la mise en service du crématorium. Au vu du rapport de cette visite, une attestation de conformité sera alors délivrée pour une durée de 6 ans. Qu'est-il prévu ? Quel organisme ?

6 – Le chemin d'accès (voir photo) est actuellement parsemé de déchets de tout genre. De plus il est étroit et ne permet pas le croisement de véhicules. Quelle solution prévoit-on ? Où en sont les contacts avec la SNCF propriétaire de certains terrains concernés ?



Chemin à élargir

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES



Déchets près du site « crématorium »



Déchets en de nombreux endroits

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

Merci de m'envoyer votre « Mémoire de réponse » afin de me permettre de clôturer le rapport d'enquête dans les meilleurs délais.

Bien cordialement.

Le 23 mai 2023
Maurice NAYE
Commissaire enquêteur.

2 – MEMOIRE DE REPONSE ;

Le Mémoire de réponse ci-après m'est parvenu le 2 juin 2023.

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES



Dossier suivi par Benjamin MAGOTT
Tél. : 06.80.34.90.46
E-mail : benjamin.magott@ogf.fr

M. Maurice NAYE
Commissaire enquêteur

Paris, le 6 juin 2023

Objet :
Réponses aux interrogations suite à l'enquête publique en vue de la création d'un crématorium et d'un site cinéraire à Bailleul (59)

Monsieur,

Nous avons bien réceptionné le procès-verbal de synthèse des observations relatives à l'enquête publique portant sur la demande de création d'un crématorium et d'un site cinéraire à Bailleul. Au regard des observations du public et de vos questions, nous sommes en mesure de vous apporter les précisions suivantes.

- **La proximité du crématorium fait craindre des conséquences sur la santé des enfants et des personnes âgées en raison des pollutions et de la fumée. Que leur répondre ?**

Conformément à la réglementation, les appareils de crémation disposent d'un système performant de traitement des rejets atmosphériques qui filtre les gaz, les fumées et les odeurs. Il fait l'objet d'une maintenance régulière. Les rejets atmosphériques en sortie de cheminée font également l'objet d'un contrôle périodique bisannuel.

De plus, au regard de l'évaluation des risques sanitaires réalisée dans le cadre du projet, les conclusions indiquent que les niveaux de risques sanitaires induits par les rejets atmosphériques futurs du crématorium sont inférieurs aux valeurs de référence pour le voisinage du projet.

Les émissions atmosphériques liées au projet de crématorium de Bailleul ne conduiront donc pas à une dégradation de la qualité de l'air ambiant.

- **La construction du crématorium a-t-il un impact sur la valeur immobilière des biens aux alentours ?**

De notre expérience, l'implantation d'un crématorium n'a pas d'impact sur la valeur immobilière des biens situés au voisinage proche. En outre, le terrain visé par le projet de création du crématorium de Bailleul est localisé dans une zone faiblement peuplée avec une seule habitation isolée au sud de celui-ci. Se trouve à l'Est, une aire d'accueil pour les gens du voyage et à l'Ouest/Sud-Ouest, une zone d'activités où sont implantées plusieurs entreprises.

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES



- **Peut-on récupérer l'énergie ? Si oui, à quel coût ? si non, pourquoi ?**

La récupération des calories issues d'un équipement de crémation est techniquement envisageable pour le fonctionnement d'un réseau de chauffage (eau/eau). Cependant, à ce jour, aucune solution ne permet de stocker cette énergie ce qui limite cette technologie à des équipements fonctionnant en continu.

Au-delà d'un rapport investissement/bénéfice qui n'est pas intéressant, le crématorium de Bailleul, même en configuration et fonctionnement optimal ne pourra prétendre à cette technologie en raison des limites exposées précédemment.

- **Depuis 2016 la construction d'un crématorium n'oblige plus à une étude d'impact mais profite d'un examen cas par cas. Cela n'exempte cependant pas le demandeur de la prise en compte des enjeux relatifs à la santé humaine des populations environnantes de son projet, ce qui revient à une « étude d'impact allégée » (cf R 181-14 du Code de l'Environnement). Le demandeur devra néanmoins justifier de cette prise en compte lors de sa demande de permis de construire qui sera soumis à l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour avis. Qu'en est-il du projet de Bailleul ?**

Pour l'ensemble de ses projets, soumis ou non à une évaluation environnementale, le Groupe OGF réalise une étude d'impact qui intègre systématiquement une évaluation des risques sanitaires. Le projet de crématorium de Bailleul n'y fait pas exception.

- **Contrôles périodiques exigés par le CGCT : Une visite de conformité doit être effectuée par un organisme de contrôle agréé par le ministre chargé de la santé avant la mise en service du crématorium. Au vu du rapport de cette visite, une attestation de conformité sera alors délivrée pour une durée de 6 ans. Qu'est-il prévu ? Quel organisme ?**

Avant chaque mise en service d'un crématorium, une visite de conformité initiale est réalisée par un organisme de contrôle accrédité. Pour OGF, cet organisme est Bureau Veritas (BV). Au vu de ce rapport de visite, l'attestation de conformité du crématorium est délivrée par BV pour une durée de cinq ans.

Une campagne de mesures des rejets atmosphériques et de contrôle des dispositifs de sécurité de l'équipement de crémation¹ est ensuite effectuée dans les trois mois suivant la mise en service de l'installation, puis tous les 2 ans. Les résultats de la campagne initiale sont communiqués, dans les trois mois, à BV.

¹ Pour OGF, la mesure des rejets atmosphériques est réalisée par le laboratoire CERECO. Le contrôle des dispositifs de sécurité de l'équipement de crémation est réalisé par Bureau Veritas.

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES



- Le chemin d'accès est actuellement parsemé de déchets de tout genre. De plus il est étroit et ne permet pas le croisement de véhicules. Quelle solution prévoit-on ? Où en sont les contacts avec la SNCF propriétaire de certains terrains concernés ?

Le chemin d'accès est actuellement propice à des dépôts illégaux de déchets en raison de sa très faible fréquentation, d'un éclairage public inexistant ainsi qu'à des zones non entretenues. Une fois le site en exploitation, le chemin d'accès sera emprunté à raison de plusieurs véhicules par jour, équipé d'un éclairage public et végétalisé sur ses accotements. Afin de s'assurer de l'absence de dépôt sauvage à la mise en service du site, des rondes de surveillance pourront être assurées par la police.

Aussi, un aménagement de la voirie sera réalisé pour permettre une circulation fluide des véhicules. La mairie et les propriétaires des parcelles concernées sont actuellement en pourparlers pour la bonne conduite des démarches administratives. La conception de cette voirie sera traitée avec les services de la ville et de la CCFI (Communauté de Communes de Flandre Intérieure). C'est OGF qui mettra en œuvre les travaux.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Antoine GOURINAL
Directeur des Crématoriums et de l'Environnement

3- RESULTATS ET ANALYSE.

3-1 Observations du public.

Le public a été informé de façon réglementaire (Annonces presse, Avis et Arrêté). Néanmoins, dans un premier temps, il n'a pas semblé s'intéresser au projet.

Comme une réunion publique n'a pas été souhaitée, j'ai obtenu que 5 permanences soient organisées. J'ai dû constater que peu de personnes ont profité de ces permanences. En effet sur les 25 contributions notées sur le registre papier, seules 6 l'ont été en présence du Commissaire enquêteur. Ce contact aurait cependant pu enrichir l'enquête.

34 mails ont été réceptionnés pendant la durée de l'enquête. Trois autres ont été envoyés après la date de fin. Une réponse a été formulée par la Mairie de Bailleul précisant qu'ils n'entreraient pas dans les statistiques mais que le Commissaire en tiendrait compte.

Aucun courrier n'a été réceptionné.

Un article de « La voix du Nord » (3 mai. En annexe du rapport) a cependant modifié l'intérêt pour le projet. Les « gens du voyage » disposent d'une aire d'accueil non loin (100 mètres) du projet de crématorium. Le rédacteur n'a pas manqué d'aborder le sujet ce qui a amené quelques avis négatifs. Néanmoins aucun représentant de la communauté des « gens du voyage » ne s'est présenté en Mairie avant le 5 mai (4 contributions hors permanence). A partir de ce moment les contributions ont augmenté fortement (voir tableau ci-dessous).

Nombre de contributions

	Registre	Mails
Avant le 3 mai	4 (16%)	5 (14,7%)
Après le 3 mai	21 (84%)	29 (85,3%)
Totaux	25	34

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

Un autre article de la « Voix du Nord » (17 mai en annexe du rapport) rappelant l'enquête publique a eu un impact sur le nombre de mails (75% après cette date).

La consultation s'est alors transformée en « plébiscite ». En effet la grande majorité des avis est favorable au projet de construction du Crématorium. (91,5% pour, 8,5% contre).

Avis exprimés.

	Favorable	Défavorable	Totaux
Registre	20 (80%)	5 (20%)	25
Mails	34 (100%)	0	34
Totaux	54 (91,5%)	5 (8,5%)	59

Les 3 mails arrivés après la date de fin d'enquête exprimaient des avis favorables.

Le détail des contributions se trouve en annexe (page 19).

3-2 Analyse des contributions du public.

3-2-1 La grande majorité des remarques porte de la proximité d'un crématorium pour les habitants de Bailleul et des environs.

Mon avis : Les crématoriums existants sont éloignés de la ville de Bailleul. Cela nécessite des déplacements importants et cela occasionne des frais. De plus ils ne sont pas toujours disponibles de suite et cela amène des attentes pour la crémation. C'est, à mon avis l'argument le plus important en faveur du projet.

3-2-2 Site du crématorium. A quelques exceptions près le site prévu semble convenir. Sa situation près de la ligne SNCF de l'autre côté de la gare et près de la sortie autoroutière rendra son accès plus facile. Les remarques négatives viennent de la proximité immédiate du site (gens du voyage). Une remarque sur l'augmentation probable de la circulation.

Mon avis : Le site est excentré par rapport à la ville de Bailleul. Il est facilement accessible. Une fois les travaux de réfection de la route d'accès effectués, les véhicules pourront se croiser. Cela facilitera les allers et venues. Une remarque me paraît intéressante pour éviter la proximité : pourquoi pas une zone boisée entre le crématorium et l'aire d'accueil des « gens du voyage ».

3-2-3 Peut-on récupérer l'énergie ? La démarche écologique amène des réflexions sur la récupération possible de l'énergie pour le chauffage par exemple (2 remarques en permanence, 1 remarque par mail). Est-ce possible ?

Mon avis : C'est une démarche citoyenne. Voir si c'est réalisable et à quel coût. Le sujet est repris dans le Procès-verbal et le Mémoire de réponse. Voir mes commentaires ?

3-2-4 Grandeur de la salle pour des cérémonies importantes ou plusieurs salles ?

Mon avis : Le développement de l'utilisation du crématorium est à étudier. Des projections sur le nombre de crémations dans les années qui viennent ont été faites. Dors et déjà l'emplacement d'un second four est prévu. En attendant les dispositions actuelles me paraissent convenir.

3-2-5 Les nuisances : Les nuisances mentionnées (fumée, pollution) émanent surtout des « gens du voyage » dont l'aire d'accueil est proche du futur crématorium. J'ai noté trois remarques « contre » mais pas argumentées. Une remarque plus détaillée fait allusion aux craintes de pollution pour les enfants et les personnes âgées mais précise surtout que la présence d'un crématorium l'amènerait à partir de Bailleul alors que, présents depuis 15 ans, ils regretteraient tous les avantages de la citée (école, administration, services).

Mon avis : Ces inquiétudes sont normales. Elles ont déjà été prises en compte dans d'autres constructions de crématorium sur le territoire français. Les précautions en matière de filtration des fumées ont abouti à des rejets respectant les normes en cours. Une fois ces crématoriums installés des contrôles réguliers ont été faits. Ils me paraissent tout à fait acceptables.

3-2-6 Circulation automobile : Une remarque a été faite quant à l'augmentation probable de la circulation automobile lors des cérémonies de crémation.

Mon avis : Certes on ne peut créer un lieu de rassemblement sans que cela amène une augmentation du nombre de véhicule. Il y a déjà autour du site une zone d'activité, un magasin ALDI et l'aire d'accueil des « gens du voyage » ? Jusqu'alors aucune plainte n'a été formulée car les habitations autour sont rares.

3-2-7 Baisse de la valeur immobilière. La même personne que pour la question précédente a fait part de ses craintes quant à la baisse de la valeur des biens immobiliers aux environs du crématorium.

Mon avis : Cette question est récurrente lors de nombreuses enquêtes publiques. Elle est liée à la crainte du changement. Aucune étude ne va dans ce sens. La présence d'un crématorium présente heureusement d'autres avantages.

3 – 3 : Analyse du Mémoire de réponse.

3-3-1 Conséquences sur la santé (des enfants et des personnes âgées). Les rejets atmosphériques sont filtrés et contrôlés régulièrement pour qu'ils restent inférieurs aux valeurs de référence pour le voisinage du projet. Les études relatives aux autres crématoriums montrent qu'il en est bien ainsi. Il ne devrait pas y avoir de dégradation de la qualité de l'air ambiant.

Mon avis : Les créations de crématorium sont de plus en plus nombreuses en raison des changements dans les pratiques funéraires. La profession a maintenant une certaine expérience dans le domaine. Elle est de même très contrôlée. OGF a de l'expérience et de la notoriété qui font qu'on peut avoir confiance.

3-3-2 Impact sur la valeur immobilière. La question aurait pu se poser pour la zone d'activité et l'aire d'accueil des « gens du voyage » toutes proches.

Mon avis : Déjà exprimé en 3-2-7.

3-3-3 Récupération de l'énergie : A ce jour aucune solution ne permet de stocker l'énergie. Le crématorium ne fonctionne pas en continu.

Mon avis : La question méritait d'être posée. Elle avait déjà fait l'objet de réflexions chez OGF et ses concurrents. La réponse est plus technique qu'économique. Il n'est donc pas envisageable, pour l'instant, de récupérer l'énergie.

3-3-4 Examen cas par cas. Avis de l'ARS.

L'examen cas par cas date de 2016 pour ce qui est de la construction d'un crématorium. Le périmètre des consultations de l'ARS sur les permis de construire est limité à trois types de projets :

- la création ou l'extension d'établissement recevant du public (ERP) accueillant une population sensible sur un site pollué par une activité non classée.

- les piscines publiques ou privées à usage collectif (surface de bassin totale supérieure ou égale à 200 m²).

- les constructions situées dans les périmètres de protection de captage ne disposant pas encore leur arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique.

Le projet de Bailleul n'est donc pas concerné.

Cependant l'ARS pourra être consultée par la Préfecture pour l'aider dans sa décision. Cette consultation, qui peut se faire en parallèle de l'enquête publique, n'est pas obligatoire dans le cadre de ce projet.

Mon avis : J'ai moi-même posé ces questions relatives à l'ARS et à l'étude d'impact. OGF m'a donné des réponses qui me conviennent. OGF réalise, dans le cadre de ses projets, une étude d'impact qui intègre une évaluation des risques sanitaires.

3-3-5 Contrôles exigés par le CGCT.(Code général des collectivités territoriales).

Les contrôles périodiques exigés par la CGCT sont les suivants :

- contrôle de conformité du bâtiment (tous les 6 ans) – Bureau VERITAS.

- contrôle des dispositifs de sécurité des équipements de crématorium (tous les 2 ans) – Bureau VERITAS.

- contrôle des rejets atmosphériques (tous les 2 ans) – Laboratoire CERECO.

Mon avis : La réponse d'OGF me convient tout à fait. Elle sécurise le voisinage du crématorium.

3-3-6 Chemin d'accès.

Le chemin d'accès ne peut demeurer dans les conditions actuelles (déchets, végétation envahissante, largeur de la voie insuffisante, manque d'éclairage).

La mairie de Bailleul et les propriétaires des parcelles concernées (dont la SNCF) sont actuellement en pourparlers pour la bonne conduite des démarches administratives ?

OGF mettra en œuvre les travaux qui s'imposent.

Mon avis : Il est bien dans l'intention d'OGF et de la Mairie de Bailleul de rendre l'accès du crématorium plus facile et plus attrayant. Je crains cependant que les démarches administratives prennent du temps.

3-3-7 Etude hydraulique. Recommandations.

Mon avis : Les recommandations ont été transmises. Elles font partie du dossier.

3-4 : Avantages et inconvénients du projet.

Inconvénients :

Les inconvénients d'ordre social sont faibles. On note cependant la réticence des gens du voyage dont l'aire d'accueil est proche. Les différents travaux de voirie devraient améliorer leur environnement.

Les conséquences pour la santé seront limitées dans la mesure où tout est mis en œuvre pour que les normes relatives aux polluants soient respectées. Des contrôles réguliers sont prévus.

Le risque financier de l'opération sera supporté par le délégataire et non par la commune.

Le compte d'exploitation prévisionnel repose sur une augmentation régulière du nombre de crémation. A surveiller. OGF est une société fiable : pas de risque de dysfonctionnement du crématorium.

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

Avantages :

L'impact environnemental sera positif. Le site actuel est à l'abandon. Le crématorium et la voie d'accès renouvelée créeront un lieu agréable.

Le lieu d'implantation appartient déjà à la commune : on ne doit donc pas procéder à des expropriations. De même on n'empiète pas sur des espaces agricoles ou naturels.

Economiquement les retombées sont positives.

L'opération ne coûte rien à la commune puisque le terrain lui appartient déjà et que l'opération est entièrement financée par la société délégataire. Le projet va même rapporter à la commune grâce aux redevances annuelles 'fixes et variables).

Impact positif également sur l'activité commerciale de Bailleul (fleuristes, restaurants, traiteurs, cafés).

Création d'emploi.

CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

En conclusion de cette enquête, en l'état actuel de ce dossier, de l'examen des observations présentées, après les informations reçues au cours de l'enquête, un « Procès-Verbal » a été réalisé et transmis à Monsieur Benjamin MAGOTT en charge du projet pour la Société OGF. Celui-ci m'a rendu un « Mémoire de Réponse ».

Je considère que le dossier d'enquête est complet, lisible et compréhensible par le public.

J'ai constaté de même que les textes légaux et réglementaires avaient été respectés ainsi que la procédure préalable à la constitution d'un crématorium. Le dossier d'enquête est donc conforme à la réglementation tant sur la forme que sur le fond.

L'information de la population a été effectuée en temps voulu ainsi que l'affichage public. Les parutions presses ont été réalisées par deux journaux locaux.

J'ai visité le site du futur crématorium et ai ainsi pu faire mes recommandations à OGF comme à la commune de Bailleul. J'ai noté leur intention d'en tenir compte.

La réaction des administrés est globalement positive. Le crématorium près de chez eux permet la proximité et évite les frais. J'ai cependant noté les réticences de quelques personnes habitant près du site.

J'ai pu visiter deux crématorium, ancienne et nouvelle génération, (Roost en Varendin et Calais) gérés par OGF. J'ai de même rencontré et collaboré avec les représentants de la commune de Bailleul.

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

J'ai tenu les permanences dans les conditions prévues et aux heures fixées. Une réunion publique n'ayant pu se tenir, 5 permanences ont été proposées. Je regrette néanmoins que les mails ainsi que les observations sur le registre hors permanence manquent du contact qui aurait pu enrichir l'enquête.

J'ai également examiné les arguments « pour » et « contre » et j'ai, à chaque fois, donné mon avis.

J'ai finalement évalué le bilan « avantages-inconvénients » du projet et j'ai constaté que les avantages étaient bien supérieurs aux inconvénients.

C'est ainsi que je pense raisonnablement que toutes les conditions sont réunies pour me permettre de conclure cette enquête par un AVIS FAVORABLE à la création et l'exploitation d'un Crématorium et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul.

Fait à Halluin le 19 juin 2023

Maurice NAYE


Commissaire Enquêteur

ANNEXES

REGISTRE D'ENQUETE



MAILS

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES


DATE	COMMENTAIRE
	<p style="text-align: center;">Enquête relative à la construction d'un CRÉMATORIUM sur la commune de BAILLEUL</p> <p style="text-align: center;">➤</p> <p>En exécution de l'arrêté du 30 mars 2023, je soussigné n° NAYE Maurice ai ouvert ce jour le présent registre côté et par pli, contenant 25 feuillets, pour recevoir pendant un période de 33 jours du 17 avril 2023 au 19 mai 2023 les lundis 17 avril 2023 de 8h30 à 12h vendredi 21 avril 2023 de 13h30 à 17h30 mercredi 26 avril 2023 de 13h30 à 17h30 mardi 9 mai 2023 de 8h30 à 12h vendredi 19 mai 2023 de 13h30 à 17h30 les observations de public.</p> <p style="text-align: center;">← Bailleul le 17 avril 2023</p> <p style="text-align: center;">Le Commissaire enquêteur NAYE Maurice.</p> 
REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE Construction d'un crématorium à Bailleul	Page n° 2/25

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
<u>17.4.2023</u>	<p>1^{ère} journée : le 17 avril 2023. La permanence est ouverte à 8^h30. La permanence a été fermée à 12^h00 - Aucune visite</p> <p align="right">le Commissaire enquêteur</p> 
<u>19.4.2023</u>	<p>Merci pour cette enquête ouverte au public. Approbation du projet pour la construction d'un crématorium sur Bailleul (pratique connue depuis les années 1990, utilisé par toute ma famille (parents - frère - conjoint) sur la commune de Hesbecq. Dossier très complet mis à disposition - encore Merci (St Jean Bapt né en 1947)</p>
<u>21/4/2023</u>	<p>Tes bonnes initiatives cela manquait sur le secteur classé complet à disposition des habitants. A bon au niveau de l'environnement.</p>
<u>21.4.2023</u>	<p>2^{ème} - permanence - Permanence ouverte à 13^h30. La permanence a été fermée à 17^h30 - Aucune visite</p> <p align="right">le Commissaire Enquêteur</p> 
REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE Construction d'un crématorium à Bailleul	COMMISSAIRE ENQUÊTEUR Page n° 3/25

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
<u>26/04/2023</u>	<u>3^{ème} permanence</u> la permanence a été ouverte à 13h30.
*	<u>DEBART Virginie</u> Je suis passée ce jour par curiosité afin de connaître l'endroit où le crématorium serait construit et je ne disais aussi qu'il pourrait être intéressant de récupérer l'énergie produite par le crématorium pour chauffer par exemple des bâtiments publics ou un autre usage.
*	<u>LAPIERRE GUY</u> Dans le même ordre d'idée, je me demandais si le crématorium n'allait pas se situer près de la "future" usine de méthanisation pour profiter de gaz propres à la combustion. Lap
	la permanence a été fermée à 17h30 2 visites. le Commissaire Enquêteur 
REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE Construction d'un crématorium à Bailleul	Page n° 4/25 COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

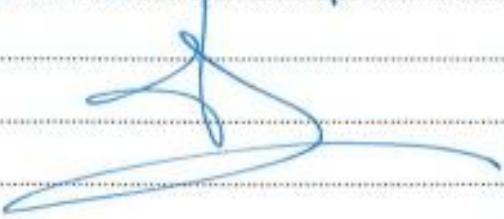
ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
5/5/23	oui pour le crématorium de Bailleul Dune cherval
5/5/23	Je suis pour le crématorium à Bailleul Behandt Huguelte
5/5/23	Je suis habitante sur l'air d'accueille qui se situe à juste quel que mètres comme de nombreuses familles qui y reside nous comme contre, car on il n'a pas sa pbc juste à côté, la fumer inhaler toute la journée par les enfant, parent et personnes âgées. Plus de 20 famille y ont depuis presque 15 ans. On ne peut vivre avec des un tel endroit juste à côté. Toute notre vie est ici à Bailleul et nous ne voulons pas partir, Les écoles des enfants, leur professeurs de papier d'administration, les médecin et soignier. Nous ne voulons pas partir et malheureusement c'est ce qui arrivera si le crématorium s'installe à côté de chez nous, si vous pouvez penser à nous notre famille, enfant scolarisé, formation étude...

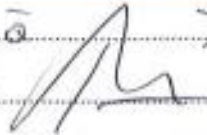
ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
5/5/23	Etude, travail a proximité etc... Nous aimons notre belle ville de Bailleul, notre coiffeur, notre boulanger le marché traditionnel de mardi, les amis d'école de nos enfants ainsi que leurs professeurs... la liste est longue, nous ne voulons pas la quitter. Merci de revoir l'emplacement du crématorium, il a tant d'endroit de terrain disponible. Jeotrebey Serenza
05/05/23	Je suis contre le crématorium a coté de l'air d'accueil des gens du voyage. Celine
05/05/23	je suis contre le crématorium a coté des gens du voyage. Glenn Lambert
05/05/23	Nous sommes contre l'emplacement du crématorium joint a coté de l'aire d'accueil des gens du voyage en vie plus de 20 famille, avec enfants nous ne voulons pas d'un tel endroit cote à cote de chez nous. le crématorium peut être changer d'endroit ce serait plus simple pour tout le monde. Bruno Metteby
REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE Construction d'un crématorium à Bailleul	COMMISSAIRE ENQUÊTEUR Page n° 3/25






ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
5/05/2023	<p>Tous s'accordent pour la création d'un crématorium à Bailleul Cela facilitera les déplacements des familles de la commune M. et Mme DELORDRE.</p>
5/05/23	<p>Je suis tout à fait pour la création d'un crématorium à Bailleul M. J-Michel</p>
5/05/23	<p>Je suis pour la création d'un crématorium à Bailleul Madame Gauthier</p>
9/05/23	<p>4^{ème} permanence. La permanence a été ouverte à 8^h30 La permanence a été fermée à 12^h.00 -Aucune visite Le commissaire enquêteur</p> 
<p>REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE Construction d'un crématorium à Bailleul</p> <p align="right">Page n° 7/25</p> <p align="center">COMMISSAIRE ENQUÊTEUR</p>	


ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
11/05/23	D'accord pour le crématorium à l'emplacement prévu G. TOURNESE 
11/05/23	Favorable à la construction du crématorium sur le site prévu c. Bismarck
12/05/23	Je suis favorable à la construction de ce crématorium : il n'y a pas dans le secteur / trop éloigné. Il se situera à proximité du réseau ferroviaire par les transports et pas très loin des circuits touristiques / autoroutiers. Suggestion - prévoir une salle de réception suffisamment grande pour y organiser une cérémonie avec de nombreuses personnes en cas de choix de repas fait de crémation en église. Pour "isoler" de l'espace des gens du village peut-être peut-on prévoir une bande ou un space très boisé, qui isolerait les deux lieux. P. Lavy
REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE Construction d'un crématorium à Bailleul	COMMISSAIRE ENQUETEUR Page n° 8/25



ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
12/05/2023	Tout à fait favorable à la construction du crématorium, avec salon de réception et de cérémonie. Bailleul est situé à mi-chemin entre Heuchies et Dankerque, cela faciliterait amplement les démarches administratives et le coût du déplacement lors d'un décès pour la famille et les proches. M. Lagache 
15/05/2023	Entièrement favorable à la construction du Crématorium, ce qui engendrerait moins de frais funéraires Je Sempere 
15.5.2023	favorable à la construction du Crématorium M. LEBEU 
16.5.2023	Favorable à la construction du Crématorium M. et Mme Jacky Arrivier 
16.5.2023	Favorable au projet de crématorium à Bailleul 

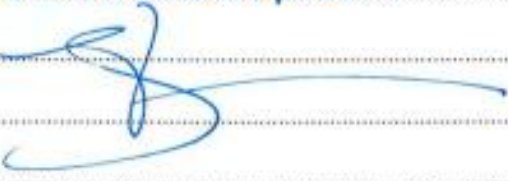
ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
<u>19/05/23</u>	<p><u>5^{ème} - permis</u></p> <p>Le permis a été ouvert à 13h30.</p> <p>M^r et M^{me} Alexis VANTORRE BAILLEUL</p> <p>d'accord pour ce crématorium sur notre ville pour la pratique de la proximité</p> <p>M^{me} Vantore M^r Alexis Vantore</p>
19/05/23	<p>M^r Hubert et M^{me} TAFFIN Valentine BAILLEUL</p> <p>Nous sommes d'accord pour la création d'un crématorium sur la ville de Bailleul cela permettra de limiter les déplacements des familles endeuillées</p> <p> M^r Taffin</p>
19/05/23	<p>Six Caroline BAILLEUL</p> <p>Je suis d'accord par l'installation du crématorium dans ma ville. Cela éviterait</p>
REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE Construction d'un crématorium à Bailleul	COMMISSAIRE ENQUÊTEUR Page n° 10/25

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
	un déplacement par les familles en deuil.
19/05/23	 <p>Hu Deussant, Bailleul Je suis contre par les nuisances occasionnées (augmentation de circulation, fumées...) Baisse valeur immobilière probable</p> <p style="text-align: right;"><i>[Signature]</i></p> 

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

DATE	COMMENTAIRE
	<p data-bbox="491 387 1241 813">Le 19 mai 2023 à 17^h30 Le délai d'enquête étant expiré Je soussigné Maurice NAYE déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs du 17 avril 2023 au 19 mai 2023.</p> <p data-bbox="491 880 1273 1126">Les observations ont été consignées au registre par 28 personnes (page 2 à 12). En outre, j'ai reçu 34 mails qui seront annexés au rapport d'enquête.</p> <p data-bbox="491 1193 1257 1440">Le présent registre ainsi que le dossier d'enquête ont été adressés par la mairie de Bailleul à M^r le sous-préfet de Dunkerque.</p> <p data-bbox="595 1507 1098 1619">Maurice NAYE Commissaire enquêteur.</p> 
REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE Construction d'un crématorium à Bailleul	COMMISSAIRE ENQUÊTEUR Page n° 12/25

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

MAILS

De : Serge DURIEZ <db-sermag@wanadoo.fr> sam., 15 avr. 2023 12:10
Objet : Enquête Publique "Création CREMATORIUM"
À : enquete crematorium <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Répondre à : Serge DURIEZ <db-sermag@wanadoo.fr>

Pour ma part, je n'y vois que des avantages:

- Éviter des "aller/retours" vers des lieux d'incinération éloignés
- Bailleul est bien placé en cœur de Flandres

J'y suis donc très favorable

Bonne réception.

Serge DURIEZ

2 - De: "CHRIST DESWA" <CHRISTDESWARTE@hotmail.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Mercredi 19 Avril 2023 23:02:21
Objet: crématorium

tout à fait pour. Cela réduira les km pour les familles de flandres
très positif pour la ville et les environs
cordialement
christian Deswarte

3 - De: "Nathalie Marquette" <nathalie.marquette59@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 28 Avril 2023 06:45:33
Objet: Crématorium

Bonjour
Je suis à 100% pour un crématorium à bailleul
Madame Marquette

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

4 - De: Angélique DEHAUDT <angel.dehautt@orange.fr>
Date: 3 mai 2023 à 19:17:45 UTC+2
À: enquetepublique-crematorium@ville-bailleul.fr
Objet: Avis sur création crématorium Bailleul

Bonjour,
Je suis pour la création d'un crématorium à Bailleul. Les demandes d'incinération sont de plus en plus nombreuses, et il faut donc parfois attendre presque 1 semaine pour des cérémonies.
Par ici, il n'y a que Herlies ou Vendin le vieil, c'est trop loin pour certaines personnes âgées qui ne peuvent se déplacer.
Bailleul serait idéalement située, et reprendre les secteurs d'Armentières, Hazebrouck.
S'il pouvait y avoir plusieurs salles de cérémonies aussi....

5 - De: DEHAUDT Pierrick <pierrick1974@orange.fr>
Date: 3 mai 2023 à 19:02:18 UTC+2
À: enquetepublique-crematorium@ville-bailleul.fr
Objet: Avis sur la création d'un crématorium à BAILLEUL

Bonjour,
Habitant BAILLEUL depuis toujours et ayant été confronté tout récemment au décès de mon père, nous avons dû aller au crématorium d'HERLIES.
Je suis totalement pour la création de ce crématorium à BAILLEUL.

Mr DEHAUDT Pierrick

6 - De: "Joël Hennessy" <joel.hennessy@sfr.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 4 Mai 2023 10:20:36
Objet: avis

Bonjour

Après lecture du dossier je suis pour ce crématorium au lieu indiqué.

Joël Hennessy

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

7 - De: "Regg1" <regg1@orange.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 5 Mai 2023 15:57:29
Objet: Avis

Je suis pour la réalisation du crématorium a Bailleul

8 - De: "Geloën Benoit" <bengeloën@yahoo.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Lundi 8 Mai 2023 19:20:54
Objet: commissaire enquêteur crématorium

Bonjour,

Je pense que c'est une bonne idée au vu de la demande. Je suis favorable à sa création. Toutefois, je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de réflexion sur le domaine écologique...

Un crématorium a besoin de beaucoup d'énergie et en rejette beaucoup et en consomme également pour refroidir... N'y a-t-il pas une étude à faire ? Le système permet il, au minimum du minimum, de chauffer l'ensemble du bâtiment ? ou de transformer la chaleur en électricité ?

<https://www.resonance-funeraire.com/index.php/actu/2861-les-crematoriums-une-source-d-energie-inexploitee>

A l'heure où les coûts de l'énergie ne vont que croître, il me paraît obligatoire de se pencher sur la question. Ne serait ce que pour atteindre les objectifs de rentabilité de ce centre, et pourquoi pas faire une extension si la demande augmente dans la région.

NB : Je n'ai pas trouvé l'information parmi les documents. Seul le 3.2.6 du document 17- 2022_Technologies filtration simple FT... aborde le sujet pour une option mais c'est très largement insuffisant...

Concernant l'étude hydraulique, elle doit prendre également en compte les futurs travaux de voiries. Il y a fort à parier que ce chemin ne restera pas en l'état et que la route sera refaite, voir élargie. Les fossés seront probablement bouchés et la végétation sacrifiée, ce qui constitue un problème pour l'absorption/évacuation des eaux.

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES



La route est bien trop petite pour desservir le futur crématorium. Attention, vous allez modifier l'environnement et cela aura un impact sur votre projet et sur les entreprises autour.

De plus, l'étude prévoit des noues (les noues sont à la mode mais sont inefficaces, cf ZAC des Collines) qui vont donc se rejeter dans un fossé qui sera bouché par la suite par les travaux de voirie ? Le terrain réservé pour le crématorium devra être réduit pour faire la route...

Je pense qu'il faut donc approfondir les études. Attention, ce genre d'entreprise fait toujours l'erreur de ne regarder que la zone de travaux et pas autour (cf ZAC des Collines).

La marge prise n'est pas suffisante et se repose sur une solution non pérenne. La création d'un nouveau fossé de tamponnement le long de la nouvelle route me paraît plus judicieux. Prévoir un léger dévers sur la route pour orienter les eaux vers ce fossé.

Attention également aux altimétries lorsque vous allez faire le bâtiment. Un MOE de renommé mondial a du mettre des pompes (qu'il a également sous dimensionné) car son bâtiment était au point bas par rapport aux terrains contigus et de la route... Il ne faut pas aller bien loin c'est à Lomme.

Cordialement,

Benoît Geloën

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

9 - De: "marie-claire" <marieclairecampagne@live.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Mercredi 17 Mai 2023 14:27:08

Objet: Avis favorable pour le crématorium. .

10 - De: "Véronique Dauchy" <vdauchy2@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Mercredi 17 Mai 2023 18:04:18
Objet: Sondage à la construction du crématorium

Je suis POUR la construction d'un crématorium à Bailleul

11 - De: "Alain REMY" <alain.remy507@orange.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 09:20:42
Objet: Enquête publique crematorium

Bonjour, j'ai un avis favorable pour la construction d un crematorium à Bailleul, et à l endroit choisi..
REMY D

12 - De: "Desmaziere Delphine" <delphine.nolan@hotmail.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 17:22:38
Objet: Enquête crématorium

Bonjour, pour ma part concernant l'enquête sur la construction d'un crématorium sur Bailleul je trouve que c'est un beau projet car il n'y en a pas beaucoup aux alentours, on doit souvent se déplacer sur Herlies ou Vendin les Béthune. Cela permettrait à nos défunts d'être incinéré près de chez eux. C'est une bonne initiative

13 - De: "Karène COURDAIN" <linstitutdekarene@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 18:00:01
Objet: Inscription

Aucun texte : POUR : implicitement

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

14 - De: "José" <njvf3@sfr.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 19:14:57

Très bon projet
Nous en avons besoin car rien dans la Flandres , pour nos défunt et cela est l
avenir de plus en plus de gens passent par la crémation...
Espérons simplement que cela fera de la création d emplois..

15 - De: "Mélanie Wouts" <melanie.wouts@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 19:20:34
Objet: Opinion

Je suis pour la création d un crématorium.
Madame Wouts Lefebvre(bailleuloise)

16 - De: "Romain Croës" <romain.croes@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 19:50:10
Objet: Crematorium

Je suis pour un Crematorium à bailleul. Il n'y en a pas dans les environs et c'est bien dommage.

17 - De: "Bruno Dauchy" <bdauchy1@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 19:51:18
Objet: Crematorium

POUR la construction du CRÉMATORIUM à Bailleul .

18 - De: billdu59@orange.fr
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 20:18:16
Objet: Crematorium

Je suis pour le crematorium, les gens du voyage, non rien à dire, normalement ils sont que de passage...
Cordialement.

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

19 - De: "Karine Boutez" <cindy.boutez@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 20:20:13

Je suis vraiment favorable à ce projet
Pour que toutes les familles même sans moyen de transport puissent assister aux
départ de leur proches car c'est souvent trop loin pour certains

20 - De: "Regine Zeghers" <reginezeghers@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 21:17:48
Objet: CREMATORIUM BAILLEUL REPONSE ENQUETE

Merci de prendre en compte ma reponse a l'enquête : POUR
Cdt
Mme Zeghers
Bailleul 59270

21 - De: "Frederic Campagne" <fredcampagne59@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 21:44:37
Objet: Enquête crématorium Bailleul

M.le commissaire enquêteur
Je vous transmets un avis favorable pour le projet d'un crématorium au sein de
la ville de Bailleul dont je suis habitant...
Cordialement

22 - De: "Laetitia Prunel" <laetiprune@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 21:48:29
Objet: Enquête crematoriun

Monsieur le commissaire enquêteur,
Je suis habitante de Bailleul et je suis favorable au projet de crematoriun dans
notre ville.
Bien cordialement.

23 - De: "Nathalie bauchart" <nperrotbauchart@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Cc: "nperrotbauchart" <nperrotbauchart@free.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 22:24:30
Objet: Crématorium Bailleul

Bonjour,

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

Je soutiens à 100% le projet d'installation d'un crématorium sur Bailleul et ce à l'endroit préconisé (proche de la gare et de l'axe autoroutier). C'est un projet d'utilité publique qui de plus pourrait être une source de recettes pour la municipalité.

**Bien à vous,
Nathalie PERROT-BAUCHART 59270 BAILLEUL**

24 - De: perrotlaurent59@free.fr
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 22:24:47
Objet: Enquête publique avis

Bonjour M ou Mme le commissaire enquêteur,

Par ce présent mail, je tiens à apporter mon soutien au projet de crématorium à Bailleul. Étant conseiller municipal sortant de l'ancienne équipe, j'ai toujours soutenu le projet de M Deneuche. Le lieu choisi ne posait aucun problème à l'époque. Proche de la gare, de la sortie d'autoroute, sur un terrain libre d'occupation, ce projet n'avait que des avantages. La remise en cause de tout cela m'interpelle. La polémique sur les gens du voyage semble être montée de toute pièce...

**Veuillez M ou Mme recevoir l'expression de ma considération distinguée.
M PERROT LAURENT.**

25 - De: "Luc Boidin" <lucboidin58@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 22:26:58

**Bonjour
J'habite à Bailleul et je suis favorable à la construction du crématorium**

26 - De: "Eric Verryser" <verrysereric@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Jeudi 18 Mai 2023 22:56:44

Bonsoir moi et ma femme somme pour le CREMATORIUM CORDIALEMENT

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

27 - De: "Marielle Dupont" <dupontmarielle8559@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 19 Mai 2023 06:50:05

Pour le crematorium

28 - De: "Élisabeth osta" <elisabeth-osta@club-internet.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 19 Mai 2023 08:20:40
Objet: Avis

Bonjour,
La création d un tel établissement est certainement une bonne chose mais l
emplacement ne se trouve pas assez à l écart des commerces. Il faut regarder
celui de Vendin les Béthune, son emplacement est très discret, à l écart de tout, c
est la moindre des choses je pense.
Mme Osta

29 - De: "anita six" <anitateo.six@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 19 Mai 2023 08:50:34
Objet: Voter

Bonjour je vote pour le crematorium a Bailleul.
Mme Six Anita
Mr Six Jean Luc
Cordialement

30 - De: "josette josett" <josette.deprez@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 19 Mai 2023 09:13:09

Favorable à cette construction, qui facilitera le choix de la démarche de
crémation sans avoir à se déplacer à + ou - 30 ou 50 km lors d'événements déjà
très douloureux.
Cordialement

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES

31 - De: "Maelle Prt" <maelleperrot59270@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 19 Mai 2023 13:44:52

M ou Mme le commissaire enquêteur,
Je suis pour ce projet de crématorium au lieu indiqué.
Ce projet est d'utilité publique, et cet emplacement offre le meilleur compromis.
Cordialement,

32 - De: "Cyril Dauchy" <cyril59270@icloud.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 19 Mai 2023 14:18:50
Objet: Construction crématorium

Je suis pour la construction du crématorium à bailleul.

33 - De: "Cecile ELLEBOUDT" <cecile.elleboudt@orange.fr>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 19 Mai 2023 14:20:13
Objet: construction crematorium

Bonjour,
Tout à fait favorable à la construction d'un crématorium sur la ville de Bailleul
au vue de l'évolution des rites et pratiques funéraires
J'entend toutefois les réticences des gens du voyage en lien avec leur culture et
l'histoire de leur communauté.

34 - De: "Elise Degroote" <elise.degroote.96@gmail.com>
À: "enquete crematorium" <enquete.crematorium@ville-bailleul.fr>
Envoyé: Vendredi 19 Mai 2023 16:44:18
Objet: Crematorium

Bonjour,
J'habite bailleul. Je suis pour le crematorium.
Cordialement,
Elise Degrotte

ENQUETE PUBLIQUE N° E23000019/59
Création et exploitation d'un Crématorium
et d'un site cinéraire sur la commune de Bailleul
CONCLUSIONS MOTIVEES
